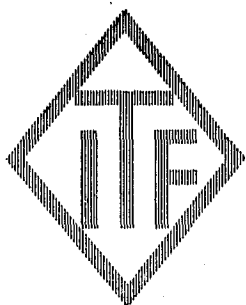


FASCISME

N° 1
12 janv. 1935

Paraît bimensuellement en français, allemand, anglais, suédois espagnol. Les abonnements de 2 fl. par an peuvent être souscrits auprès des secrétariats des organisations affiliées à l'I.T.F. ou directement au secrétariat international: 61, Voldelstraat Amsterdam W.



La vérité n'est pas toujours bonne à dire (I.T.F.) Dans le Calendrier du Travail allemand pour 1935 publié par le Front allemand du travail, l'auteur Euringer qui a reçu un prix du ministre de la Propagande, s'exclame : Il y a aujourd'hui des gens dont je ne voudrais pas affirmer qu'ils mentent! Dieu m'en préserve! Seulement ils disent une vérité qui n'est pas bonne à dire à l'heure qu'il est. Il serait nécessaire de les mettre au pilori." Le Calendrier lui-même cependant est une de ces vérités. Walter Schumann, membre du Reichstag, membre du Conseil d'Etat de Prusse, Führer de l'organisation des cellules d'entreprise et de la Fédération des travailleurs allemands, qui publia le Calendrier pour 1934, a depuis longtemps été destitué de ses fonctions. La "Fédération des travailleurs allemands" a été dissoute, l'organisation des cellules d'entreprise a été privée de toute influence, le rédacteur responsable du Calendrier pour 1934, Hausteim a été expulsé du Front du travail son collaborateur littéraire Max Barth, devenu, de communiste qu'il était, poète attitré du Bureau du parti social-démocrate pour passer ensuite au rôle de valet du national-socialisme, n'est plus jugé digne d'un mot. Un silence complet est observé vis-à-vis de la société d'édition "Büchergilde", volée dans le temps à la Fédération des typographes syndicaliste et au sujet de laquelle le dernier Calendrier contenait un grand article de propagande. Le fondateur de l'organisation des cellules d'entreprise Johannes Engel n'a plus pu écrire d'article pour le nouveau Calendrier; le Commissaire au travail pour la Rhénanie Börger, trop "radical" a été rayé de la liste des collaborateurs. Le remplaçant de Schumann, Brucher, qui en 1934 était cité parmi les collaborateurs a été exclu du Front du travail. L'ancien chef de la formation politique Gohdes qui, dans le Calendrier de 1934 livrait des commentaires sur la "science politique", a été dégradé depuis longtemps et Ernst, l'incendiaire du Reichstag qui proclamait dans le Calendrier de 1934 le "bloc d'airain" de la S.A. et des travailleurs, a été tué sur les instructions de Hitler. Le Calendrier pour 1935 qualifie les assassinats de juin comme une victoire sur "une soldatesque indisciplinée"!

L'éditeur du Calendrier, le Balte Alfred Rosenberg, cherche à tranquilliser les travailleurs en disant qu'il n'y a plus rien à changer à la défaite du mouvement ouvrier. Toutefois, les collaborateurs qui représentent les employés et les jeunes hitlériennes lui répondent par des vérités "qui ne sont pas bonnes à dire". Le représentant des employés se plaint de "ces nationaux-socialistes à 110%

qui ont trouvé le moyen de pénétrer à la dernière minute, en majorité du camp réactionnaire, dans le parti et qui à présent exploitent les travailleurs sous le manteau de leur adhésion au parti".

Le mécontentement est si marqué dans le Troisième Reich qu'on a dû aller jusqu'à insérer de vraies protestations dans le calendrier. Les ouvriers en effet ne veulent rien savoir des nouvelles conceptions nazies: "Celui qui regarde autour de lui dans le pays et dans les organisations constatera que la plus grande partie du travail reste encore à faire" ainsi constate le calendrier avec scepticisme. Un "jeune" s'exprime de manière encore plus tranchante: "Je vois comment le directeur fait placer des portraits de Hitler, j'entends le chef d'entreprise employer le salut "Heil Hitler". Mais je vois en même temps des anciens combattants blanchis sous le harnais, des ouvriers humiliés par ces gens-là, des apprentis et des jeunes, d'orgueilleux garçons irrités par ces nationaux-socialistes..... ces gens ne deviendront jamais des camarades.

"Il y a aujourd'hui des gens quidisent des vérités qui ne sont pas bonnes à dire à l'heure qu'il est. On devrait les mettre au pilori".

"On progresse". (Message de Nouvel An du Dr. Ley) (I.T.F.) La politique économique nationale-socialiste frappe durement les ouvriers du textile. Par le recul du commerce extérieur allemand et l'emploi presque exclusif des devises étrangères pour l'importation de matières premières destinées au réarmement, les stocks de matières premières ont baissé au point qu'une réduction générale des heures de travail à un maximum de 36 heures par semaine a dû être décrétée. De nombreuses fabriques, particulièrement dans l'industrie du coton ont dû procéder à une réduction bien plus radicale et les ouvriers du textile touchent par semaine--de seulement deux à trois journées de travail-- une revenu qui reste au-dessous du taux déjà bas de l'allocation de chômage. Le gouvernement a par conséquent dû créer une indemnité spéciale de chômage partiel à l'intention des ouvriers du textile, mais la misère parmi ces catégories de travailleurs reste si grave à la suite de la politique nazie que le ministre de la Réclame, Goebbels a dû décréter que le secours d'hiver préserve, au moyen de colis de vivres, les ouvriers du textile de l'inanition et que les enfants de ces ouvriers, que leurs parents ne peuvent plus nourrir, soient placés dans des foyers pour l'enfance.

Il va sans dire que dans les statistiques ces ouvriers du textile miséreux figurent comme "ayant du travail". Car n'est-ce pas "on progresse" dans le Troisième Reich"!

La ferme protection .(I.T.F.) Le 30 janvier 1933, le cabinet hitlérien a lancé un "appel au peuple allemand": "Le gouvernement national adoptera le Christianisme comme base pour toute notre morale et prendra la famille, cellule embryonnaire de tout l'organisme de notre peuple et de notre Etat, sous sa ferme protection." Les bases "morales" du gouvernement national ont été exposées dans toute leur répugnance, le 30 juin 1934 par Hitler lui-même dans la presse et par T.S.F.. Quant à la ferme protection de la famille, le rapport publié le 30 décembre par le service berlinois "pour combattre le travail clandestin" nous renseigne. Ce service qui s'occupe à lutter contre les revenus secondaires des chômeurs secourus, a constaté que de nombreuses femmes en chômage auxquelles la dictature "morale" sert un secours insuffisant ou pas de secours du tout, sont obligées de se vendre elles mêmes pour pouvoir subsister. La capitale du Troisième Reich voit dans cette prostitution née de la détresse, un gagne-pain régulier et elle retire aux malheureuses femmes leur maigre allocation.

La pierre de touche .(I.T.F.) "Notre secours d'hiver sera cet hiver précisément une pierre de touche pour savoir jusqu'à quel point l'esprit de la communauté populaire s'est purifié, affermi et imposé d'avantage." (Hitler, lors de l'inauguration de l'action du secours d'hiver 1934).

Suivant des renseignements officiels, les quêtes forcées au profit du secours d'hiver ont produit en 1933 jusqu'au 15 décembre un total de 125 millions de marks. En 1934 on a recueilli jusqu'au 15 décembre (si les renseignements du ministre de la Réclame sont exacts) 50 millions en espèces et 43 millions de dons en nature. Ce dernier chiffre correspondrait, en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie, à environ 40 millions de dons en nature en 1933. On aurait donc recueilli 35 millions, soit presque 30%, de moins qu'en 1933.

L'esclavage dans les entreprises (I.T.F.) Après la destruction des contrats collectifs, les écarts entre les salaires payés dans les différentes entreprises allemandes s'accroissent. Les ouvriers spécialistes tentent par conséquent de désertier les entreprises où les contrats sont mauvais, au profit de celles où l'on est mieux payé. Dans les entreprises de l'industrie de l'armement qui se plaignent d'une grave pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, ces écarts du niveau des salaires ont déjà amené un "mouvement marqué de migration de la main-d'oeuvre". Un décret vient à présent d'interdire aux ouvriers métallurgistes qualifiés, d'accepter du travail en dehors de leur lieu de résidence, sans une autorisation écrite du bureau de placement.

Les mouvements collectifs pour l'amélioration des salaires sont dans le Troisième Reich l'objet de mesures policières et sont punis la plupart du temps par l'internement dans un camp de concentration. A présent on tente aussi d'empêcher les ouvriers à chercher individuellement une amélioration de leur niveau de vie.

Le prolétaire et le bonze dans le Front du travail. (I.T.F.) Les syndicats libres allemands servaient tous les ans un secours spécial de Noël aux membres chômeurs et invalides. A Noël 1933 déjà, le Front allemand du travail a supprimé ce secours de Noël aux chômeurs et aux invalides, mais il a servi aux bonzes largement rétribués, une gratification sous forme d'un treizième mois de traitement. A Dantzig aussi les bonzes du Front du travail se sont appropriés un mois de traitement extra du pécule des ouvriers. Vu toutefois que l'organisation libre du personnel des chemins de fer et de la commission du port a distribué aux camarades invalides et sans travail le secours de Noël traditionnel, le Front du travail n'a pas pu faire autrement que de suivre cet exemple. En 1933 l'organisation mise au pas des cheminots, avait encore payé de la caisse volée au syndicat libre, 25 florins dantziçois à chaque invalide ou chômeur; cet hiver le secours a été abaissé à 7 florins. Les bonzes bruns toutefois ont encaissé cette fois encore leur mois intégral. Dans le Troisième Reich où le Front du travail n'a pas à craindre la désertion de ses membres dans une organisation syndicale libre, le secours de Noël n'a pas non plus été servi en 1934 aux invalides et aux chômeurs, mais il a uniquement été payé aux bonzes "indigents".

Jeunesse dégrisée. (I.T.F.) Depuis le 1er janvier 1935 il est aussi interdit aux petites entreprises d'embaucher des "moins de 25 ans", sans l'autorisation du bureau de placement. Ceux uniquement qui ont fait le service du travail et les membres d'organisations nationales-socialistes déterminées peuvent être engagés. Seulement, à cause de difficultés financières, le service du travail ne peut pas procéder à de nouveaux embauchages jusqu'au 1er avril 1935. Les jeunes qui perdent leur emploi doivent donc en tout cas aller se faire inscrire comme chômeurs jusqu'au 1er avril. Avec cela, le service du travail accompli n'offre aucune garantie pour trouver du travail par après. Beaucoup de ceux qui ont fait leur service du travail restent sans gagne-pain et des camps spéciaux de "captage" ont dû être installés à leur intention. Dans ces camps de captage, les jeunes doivent travailler et exercer sans aucune rémunération (dans les camps de travail ils touchaient du moins encore 25 pfennigs par jour).

Les Jeunesses hitlériennes qui s'étaient mises au service de "l'Etat de la jeunesse" passent par une cruelle déception. Le leader des Jeunesses berlinoises a été destitué de ses fonctions; son successeur se plaint de l'opposition du noyau des jeunes contre l'attitude des bonzes: les jeunes hitlériennes "ne trouvent pas toujours le moyen de transformer les passions politiques en un travail constructif positif!" La politique hostile aux jeunes de la dictature nazie dégrise jusqu'aux partisans les plus enthousiastes.

Chiffres éloquentes. (I.T.F.) Le périodique officiel "Die Artskrankenkasse" écrit: "Vu le travail inaccoutumé les cas de maladie dans les camps du travail sont relativement plus fréquents que ceux d'autres membres des caisses d'assurance-maladie." Dans le premier semestre 1934, la dépense pour soins médicaux était de 6,77 marks par membre du service du travail, contre 5,60 par malade ordinaire, pour les médicaments la dépense était de 4 contre 2,48 et pour l'hospitalisation de 8,32 contre 3,57 marks. Le rythme outré du travail et les exercices militaires au camp du travail ruinent la santé de la jeunesse.

(I.T.F.) "L'idéal auquel vise l'Etat national-socialiste est: l'Etat sans impôts" (Voir le "Catéchisme du mouvement national-socialiste" dans "Der Deutsche Staat" page 128 de la 17ème édition parue en 1933!) avec une préface de Hitler)

I. Les impôts pour la masse augmentent.

"L'impôt nègre" est plus que doublé.- Au début de la crise, voyant le nombre des chômeurs s'accroître, les représentants ouvriers dans les municipalités allemandes avaient par une majoration des impôts réclamés aux citoyens aisés, assuré une assistance convenable pour les victimes de la crise. La réaction sociale s'élevant contre "l'avidité des masses" institua en 1930 déjà, un impôt de "capitation" qui frappait avant tout les plus pauvres. Lorsque les dépenses accrues pour les allocations de chômage forçaient les municipalités à augmenter les impôts, cet impôt de capitation devait être appliqué. On espérait par ce système faire reculer les représentants ouvriers devant des augmentations d'impôts au profit des chômeurs et compromettre ainsi la solidarité des travailleurs avec les sans-travail. Au début l'impôt de capitation était perçu dans une mesure égale du chômeur partiel et du millionnaire, c'est-à-dire qu'il était aussi peu gradué que la capitation perçue par certains Etats européens dans les colonies africaines. C'est pourquoi cet impôt haï était généralement désigné comme "l'impôt nègre" et combattu avec une intensité égale par les ouvriers et les petits bourgeois. Les Nazis aussi s'étaient à maintes reprises prononcés pour la suppression de "l'impôt nègre".

A présent les Nazis ont détruit l'autonomie des municipalités mais "l'impôt nègre" est resté. Pour cet impôt le Reich établit une assiette unique, dont les municipalités peuvent percevoir un multiple selon leurs besoins financiers. Il fallait cependant jusqu'à présent une autorisation spéciale pour percevoir davantage que le double du montant de base. A partir du 1er janvier 1935 toutefois les municipalités peuvent percevoir jusqu'au quintuple sans autorisation spéciale. Suivant les données officielles la perception de 4 fois $\frac{1}{2}$ l'assiette est la règle mais les communes ouvrières vont bien plus loin--Berlin va jusqu'à 700% par exemple.

En août 1933 encore les Nazis avaient promis d'introduire un gradin intermédiaire pour tous les revenus jusqu'à 50 marks par semaine et de veiller à des allègements suffisants pour ceux qui ont charge d'enfants. A la place de cela aucun allègement n'est accordé pour le premier enfant et des diminutions tout à fait insuffisantes pour les autres. "L'impôt nègre" dont la suppression avait été promise par les Nazis a été plus que doublé.

Les retenues pour impôts augmentent. A partir du 1er janvier 1935 de nouveaux taux entrent en vigueur dans le Troisième Reich pour les impôts retenus sur les salaires. Ils ne sont plus comme pendant les vingt premiers mois de la dictature hitlérienne d'environ 50% au-dessus des taux d'avant Hitler, mais ils sont toujours de 25 à 35% supérieurs à ceux prélevés avant l'avènement des Nazis au pouvoir.

Voici les retenues effectuées sur le salaire des travailleurs célibataires:

<u>Revenu mensuel</u>	<u>Retenues avant Hitler</u>	<u>A partir du 1. - I - 1935*)</u>	<u>Augmentation.</u>
85 Mk.	nulle	0,78 Mk.	-
125 "	4,37 Mk.	5,46 "	25%
240 "	20.- "	27,04 "	35%
500 "	59.- "	78,52 "	33%

II. Cadeaux aux capitalistes

L'industrie des cigarettes reçoit cent millions.- En vertu de la nouvelle loi relative à la taxe sur le tabac, entrée en vigueur le 1er janvier, l'industrie des cigarettes a été exonérée du paiement de 100 millions d'impôts. Les fabricants de cigarettes qui ont payé des cotisations élevées au parti national-socialiste voient se rembourser leurs dons sous la forme d'exonération d'impôts. Vis-à-vis de ses

*) Avant Hitler la retenue se composait de l'impôt sur le revenu et du versement pour le secours-chômage; à partir du 1er janvier 1935 les deux impôts sont perçus en même temps que l'impôt pour les célibataires en un impôt unique.

baillleurs de fonds, Hitler ne laisse pas de se montrer généreux. A côté de ces 100 millions, les 15 millions versés au consortium des Grands Magasins Karstadt ont l'air bien maigres. La baisse des droits de succession de 20 millions par an à partir du 1er janvier paraît une modeste consolation pour les industriels qui devront encore attendre un peu avant de pouvoir piller à leur tour les caisses de l'Etat.

Le programme du parti est "appliqué" (I.T.F.) Le programme "immuable" du parti nazi, pour la réalisation duquel Hitler a promis de sacrifier jusqu'à sa vie, promettait aux classes moyennes une "municipalisation immédiate des grands magasins". Or, le Troisième Reich n'a pas municipalisé un seul grand magasin. Il a au contraire enrayé une tentative de petits commerçants nurembourgeois de transformer un grand magasin sur une base coopérative. Il a laissé jusqu'à présent 400 millions des ressources de l'Etat aux grands magasins et le 27 décembre une subvention de 15 millions a été accordée au consortium Karstadt. Plus d'un petit commerçant allemand s'était laissé persuader par les promesses nazies à appuyer la lutte contre les ouvriers. Une amère expérience lui apprend à présent que le national-socialisme trahit également les petits commerçants et artisans.

Les juges dantzikois protègent les voleurs (I.T.F.) Le 12 mai 1933 les Nazis dantzikois ont volé, avec l'aide d'un juge dantzikois, la fortune des organisations syndicales libres. Le représentant des Nazis berlinois s'est en effet laissé mandater par un juge de paix pour confisquer cette fortune. Suivant le droit dantzikois, un juge de paix ne peut donner une pareille autorisation que lorsque l'objet en cause ne dépasse pas une valeur de 800 fl.d. Tournant cette disposition le juge de paix a évalué la fortune totale des syndicats à 800 fl.d. Au moyen de cette procédure, on a dérobé uniquement à la section dantzikoise de l'ancienne Fédération allemande des transports 43.500 fl.d. en espèces, à la Centrale des syndicats 10.900 fl.d., chez les typographes 8.900 fl.d., tandis qu'un compte en banque de l'organisation des transports d'un montant de 16.000 fl.d. a été également confisqué ainsi qu'une créance de 15.000 fl.d. chez l'organisation des ouvriers du bâtiment. La Société des Nations garantit la Constitution de l'Etat libre de Dantzig. Malgré cela, les représentants des syndicats libres tentent depuis un an et demi de ravoïr la fortune qui leur a été volée. Les Nazis traînent la chose en longueur; en réclamant les actes du procès le Sénat nazi a à plusieurs reprises empêché que le litige soit tranché. Il n'y a pas moyen de constater si l'argent est toujours disponible; une chose est certaine, c'est que la corruption dans le Front du travail de Dantzig n'a pas sa pareille!

Le 15 décembre enfin, le tribunal de première instance a rendu un jugement: il a approuvé le vol de la fortune par les Nazis. Il a été fait appel de ce jugement.

L'organisation obligatoire fasciste (I.T.F.) La fascisation de la dictature autrichienne progresse. Pendant les premiers mois, elle tolérait à côté des organisations officielles des syndicats chrétiens et des syndicats d'entreprise jaunes. A présent elle crée des organisations monopolisées qui ne tolèrent l'existence d'aucun autre groupement. Depuis le 1er décembre il existe une pareille organisation monopoliste, la "Corporation des services publics" qui comprend 11 catégories professionnelles: les fonctionnaires, employés municipaux la magistrature, le corps enseignant, les policiers, l'armée, les P.T.T., le personnel du spectacle, les cheminots et enfin le personnel des assurances sociales avec les bonzes de l'Etat corporatif. Les catégories sont sous-divisées en groupes de service; les juges d'une part, le ministère public de l'autre; les employés des chemins de fer soigneusement divisés des ouvriers. Les professeurs d'université sont à part et par ailleurs la division est faite suivant le traitement.

Les membres de la nouvelle organisation obligatoire n'ont rien à dire. Il est vrai que l'art. 11 du décret en cause stipule que les hommes de confiance doivent être élus au scrutin secret, mais l'art. 20 prescrit que jusqu'à nouvel ordre il n'y aura pas d'élections et que tous les permanents seront désignés par le gouvernement. La corporation constitue une partie des rouages administratifs de l'Etat, non pas un groupement de travailleurs des services publics. Les cotisations sont retenues sur les salaires, traitements et pensions. "Les cotisations obligatoires sont retenues d'office" (art.17). La nouvelle corporation a fait disparaître tous les organes de représentants du personnel. Les cheminots, les ouvriers de l'Etat et des

municipalités, et le personnel des services sanitaires n'ont plus leurs délégués. Les syndicats libres avaient su imposer dans le temps que des questions importantes touchant le personnel ne soient tranchées qu'après consultation des délégués du personnel et des conseils d'entreprise. A présent les administrations n'ont plus besoin que de "consulter l'organe corporatif pour autant que les intérêts du service le permettent" (art.5) mais elles n'ont pas l'obligation de tenir compte de l'avis émis.

L'asservissement des travailleurs autrichiens des services publics n'a été possible qu'après l'anéantissement des syndicats libres. Les organisations chrétiennes et jaunes ont applaudi à la destruction de ces syndicats, mais à présent tous les "syndicats anti-marxistes" sont également tenus de se dissoudre jusqu'au 1er mars. Ils ne pourront plus exister que comme groupements "culturels, philanthropiques ou récréatifs" et ceux-ci n'ont même pas le droit, ainsi que l'a déclaré, le 13 novembre, le ministre Neustädter-Stürmer, de porter des noms pouvant faire penser à un syndicat.

Otages .(I.T.F.) La société Meindl, maison autrichienne de café bien connue, a fait savoir à son personnel que si on constatait dans l'entreprise des indices quelconques d'activité illégale, 10 ouvriers désignés nommément, seraient immédiatement licenciés, qu'ils aient ou non, participé à l'action. La société a congédié tous les salariés anciennement membres des conseils d'usine et elle n'hésitera pas à exécuter sa menace. Elle compte sur la solidarité de son personnel et espère que celui-ci renoncera à l'activité syndicaliste illégale, pour épargner aux 10 camarades un chômage forcé éventuel. Elle veut s'assurer la "tranquillité".

Le maire s'amuse .(I.T.F.) Le maire nommé à Vienne par la dictature, le Dr.Schmitz, a annoncé que cette année pendant le carnaval il y aura de nouveau pour la première fois depuis des années, un bal municipal. Malgré la situation financière misérable de Vienne la noire, le financement du bal municipal est assuré. On retient à tous les employés municipaux 1% sur leur traitement pour les secours d'hiver. Les économies ainsi réalisées permettent à la commune de donner son bal!

Dons généreux pour les pauvres riches. (I.T.F.) La dictature chrétienne autrichienne a majoré les impôts et les taxes pour les ouvriers, les paysans et le petit commerce, mais elle a eu pitié des gros capitalistes. La taxe sur les tantièmes a été réduite de 40 à 15%. Les financiers dans les conseils de direction et d'administration des sociétés anonymes et sociétés en commandite reçoivent de la dictature de la charité chrétienne des exonérations d'impôts aux frais des plus pauvres!

La crainte devant les syndicats libres.(I.T.F.) La dictature autrichienne craint les hommes de confiance des organisations illégales. La direction générale de la Régie des tabacs a ajouté au règlement de ses ouvriers une disposition destinée à faciliter la chasse aux feuillets et journaux clandestins: " La direction de l'entreprise peut ordonner la visite sur la personne d'un de ses salariés également dans la période s'écoulant entre l'entrée à l'atelier et la sortie de celui-ci" (art. 26, al.1). En même temps la Direction générale a rappelé que "les conversations politiques dans l'atelier sont interdites par le règlement. L'instruction va être donnée que chacun qui fait une conversation politique sera puni, quel qu'il soit".

Faut-il que les dictateurs aient peur!

Déprolétarianisation! (I.T.F.) Les Nazis visent à une "déprolétarianisation de l'ouvrier allemand". Le Front allemand du travail a découvert que ce but est déjà en train de se réaliser. Des fabriques de textile en Westphalie font construire des cités-jardins "à l'intention de leurs ouvriers les plus capables". Dans un atelier "installé suivant les directives et les conceptions les plus modernes" sont placés des métiers à tisser mécaniques, sur lesquels ils peuvent travailler comme dans la fabrique. Les salaires de ces ouvriers à domicile "sont exactement les mêmes que ceux payés dans l'usine". Les machines restent la propriété de la fabrique; on ne les installe qu'à titre de prêt. Le mari et la femme doivent travailler tous les deux afin de pouvoir produire assez pour payer le loyer de cette filiale de la fabrique. L'employeur gagne la prime qu'il aurait dû payer aux assurances sociales; l'ouvrier spécialiste devient un travailleur à domicile, privé de la protection des assurances sociales créées par la solidarité prolétarienne. Il est "déprolétarianisé".

LES OUVRIERS DES TRANSPORTS SOUS LE FASCISME

Pour 15 pfennigs .(I.T.F.) Un verdict du 17 décembre du juge de paix de Stuttgart, fait ressortir à quel point les travailleurs allemands sont privés de leurs droits. Un receveur des tramways avait été inculpé de détournement de...15 pfennigs. Il aurait remis à un voyageur un ticket ayant déjà servi et empoché le produit, soit 15 pfennigs. Un contrôleur croyait avoir constaté ce fait. Le lendemain le receveur en question avait apporté au bureau de la Direction le bon ticket en indiquant qu'il l'avait retrouvé par terre sur la plate-forme. Le voyageur, entendu comme témoin, déclara qu'il était tout à fait possible qu'il ait perdu son ticket et qu'il en ait montré un vieux. Néanmoins le juge condamna le receveur sans défense à 10 jours de prison et à 10 marks d'amende!

Agitation dans le port .(I.T.F.) Au printemps 1933 un groupe de membres des S.A. appartenant aux sections d'assaut de la marine, était embauché pour le travail dans le port de Lubeck. Le bruit se répandit que dans les premiers temps à venir on ne prendrait plus pour le travail dans le port que des hommes des sections d'assaut de la marine et au milieu de la confusion qui régnait dans le port immédiatement après la destruction des syndicats, on ajouta foi à cette rumeur. De nombreux dockers, pris de peur, se firent inscrire aux sections d'assaut.

Ceci n'eut pour commencer pas d'autres conséquences que la retenue sur les salaires péniblement gagnés, d'une cotisation à la S.A. jusqu'à ce que, le 6 octobre 1934, l'ordre fut lancé à tous les membres des S.A. de la marine de faire du service. Cela signifiait que les dockers devaient tout d'un coup acquérir un uniforme et se mettre au garde à vous devant les grotesques officiers des S.A. Une agitation menaçante en fut la conséquence dans le port, et il y eut de nombreux retraits de la S.A. Le calme n'est pas encore revenu à l'heure qu'il est.

Sans la protection syndicale .(I.T.F.) Les dockers hambourgeois sans travail recevaient dans le temps, un secours équivalent à 5 journées de travail, quel que fût le nombre des jours de travail réellement effectués. C'était le syndicat libre qui avait dans le temps imposé cette mesure pour protéger les dockers dans des périodes de marasme. A présent les Nazis ont supprimé cette disposition et exclu les dockers des secours de l'Office national du placement et des secours de chômage. On continue cependant à retenir sur leur salaire la cotisation élevée pour l'assurance -chômage, d'un total de 6,5% du salaire brut.

Les dockers hambourgeois sans travail relèvent à présent de l'aide du service du port de l'Assistance publique. Le secours ne leur est cependant versé que lorsque cette autorité constate un cas d'"indigence"; les travailleurs ne peuvent faire valoir aucun titre au secours. Le secours n'est plus établi sur la base d'une somme globale, mais il varie suivant des directives fixées de manière arbitraire par l'autorité compétente. Ces directives prévoient entre autres que le secours à un docker ne peut pas dépasser le salaire effectivement gagné en dernier lieu. Ce dernier salaire s'élève, suivant les affirmations du Statthalter et grâce à la politique économique nazie, à 12 marks par semaine! Le taux du secours est donc fixé en conséquence.

Elimination des travailleurs. (I.T.F.) Les syndicats dans le port de Hambourg avaient obtenu dans le temps qu'un organisme paritaire composé de délégués ouvriers et patronaux, s'occupe de la distribution du travail. Le parti "ouvrier" national-socialiste a éliminé les ouvriers; il fait exécuter l'embauchage par un organisme sur lequel les employeurs ont une influence prépondérante.